

M04 010

| | | | M04 010 | |
|--|---|--|---|--|
| Section | | | Page | |
| Situations exceptionnelles liées au transport | | | 1 sur 1 | |
| Transport – généralités Date 16 août 2010 | | Révision | | |
| | | 16 août 2010 | 27 janvier 2016 | |
| Politique | peut y avoir des | Le Consortium de services aux élèves de Sudbury reconnaît qu'il peut y avoir des situations exceptionnelles liées à la prestation de services de transport. | | |
| Procédure opérationnelle | politique sur le par la direction de Sudbury en c surintendant des Consortium de sconfirmation éc | Dans de rares cas, le Consortium peut faire des exceptions à la politique sur le transport; ces exceptions doivent être autorisées par la direction générale du Consortium de services aux élèves de Sudbury en collaboration avec la surintendante ou le surintendant des affaires du conseil scolaire concerné. Le Consortium de services aux élèves de Sudbury enverra la confirmation écrite au parent/tuteur indiquant l'exception du transport et de sa durée. | | |
| | comprennent, sa 1. un dange ministèr l'enfance 2. le transp M04-10 | ans s'y limiter: er imminent signalé pe e des Ressources natue; oort accordé en vertue | 'une considération spéciale par les Services policier, le urelles, la Société d'aide à de la clause de droits acquis s. | |